

eau en Seine-et-Marne

ACTIONS PRÉVENTIVES

GESTION DES ROUTES

Les actions développées par les différents gestionnaires des routes pour limiter la pollution des nappes phréatiques et cours d'eau de Seine-et-Marne par les pesticides.

Département, Etat, sociétés d'autoroutes

Le réseau autoroutier compte aujourd'hui près de 11 000 km d'autoroutes (10 fois plus qu'il y a 30 ans) et bon nombre de routes nationales ont perdu leur fonction d'écoulement du trafic.

En 2007, l'Etat a transféré les routes nationales aux départements (rapprochement des utilisateurs du niveau de décision local, meilleure gestion de proximité). Ainsi, le Département gère 4 060 km de voirie, contre 4 325 km aujourd'hui.



Réseau routier départemental de Seine-et-Marne PDF - 3.03 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/reseauroutierdepartemental77.pdf)

Le Département

La Direction Principale des Routes (DPR) du Département est au « zéro phyto » depuis 2009 sur les 4 325 km de routes et a mis en place des méthodes de gestion sans produits phytosanitaires.



RD32 Chaumes-en-Brie

Gestion de la végétation

Technique dite de « Fauche raisonnée » tout en maintenant la sécurité des usagers. La hauteur de fauche est comprise entre 10 et 15 cm. Les machines sont réglées pour ne pas couper à moins de 10 cm, pour éviter des coupes « à blanc » favorables à certaines plantes indésirables (chardons) et défavorables à la biodiversité. Lorsque la largeur des accotements est importante, fauchage tardif, à l'automne, au-delà de la bande de sécurité.

Ce nouveau mode d'entretien des accotements permet de profiter du pouvoir filtrant de la végétation vis-à-vis des polluants générés par la circulation routière. La végétation est ainsi maintenue durant les périodes printanières et estivales.

En 2015, une action de sensibilisation a été menée avec l'appui des services de la Direction de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture du Département, auprès de l'encadrement des centres d'exploitation de la DPR (75 personnes), afin de parfaire l'approbation de ces modes de gestion "Zéro phyto" et "fauchage raisonné".

Depuis 2016, les agriculteurs et les riverains des routes départementales peuvent signaler à un interlocuteur unique, via une plateforme, la localisation des chardons des champs aux services d'exploitation qui procéderont ainsi à l'écimage mécanique des plantes avant qu'elles ne grainent.

Cette procédure de signalement additionnée à la surveillance des accotements permet d'intervenir rapidement afin de détruire mécaniquement et au bon moment les chardons des champs (*Cirsium arvense*).

Les machines de fauches sont dorénavant réglées pour ne pas pouvoir faucher à une hauteur inférieure à 10 cm. Cela évite des coupes « à blanc » favorables aux chardons et défavorables à la biodiversité.

Autoroutes

En Seine-et-Marne, les autoroutes sont gérées par 2 sociétés, l'APRR et la SANEF qui ont rejoint le groupe de travail actions préventives en zones non agricoles du Plan Départemental de l'Eau. Les échanges relatifs aux actions menées en faveur de la protection de la ressource en eau sur les réseaux routiers sont ainsi favorisés.

Groupe Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR)



Couvre-sols sur une aire d'autoroutes

Gestion des autoroutes A5, A6 et A77

Afin d'organiser l'essor des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires, des fiches outils sur les bonnes pratiques ont été conçues à l'usage des décisionnaires et des opérateurs.

- Une **balayeuse aspiratrice** et une **brosse métallique** installées sur un bras d'épareuse éliminent les dépôts de matières organiques favorables aux végétaux spontanés sur le tracé autoroutier. La **fauche des accotements** est réalisée dans le respect des cycles biologiques et en contrôlant l'implantation d'herbes indésirables.
- Sur le tracé autoroutier, un **partenariat entre AQUI'Brie et APRR** a été mis en place pour optimiser les solutions alternatives au désherbage chimique en section courante de l'A5.
- Le **rôle du végétal sur les aires de repos** a été repensé. Dans cette optique, une aire a été choisie comme **site pilote** pour tester des techniques alternatives au désherbage chimique. Celle-ci a été aménagée sur les conseils de l'association AQUI'Brie : la mise en place de prairies fleuries, l'installation de plantes couvre-sols sur les espaces verts et les terre-pleins, et la rénovation de voies bitumées et bords de glissières par pontage sont ainsi expérimentées.
- Un recours à de **l'éco-pâturage** a été décidé pour limiter les interventions de désherbage autour de certaines surfaces telles que les bassins de traitement des eaux pluviales.

Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF)

Gestion de l'autoroute A4

Risques de pollution accidentelle de l'eau : Etude de vulnérabilité et programme d'actions. Recensement et cartographie des zones à risque telles que les captages d'eau potable afin de mettre en place des dispositifs permettant de piéger les pollutions accidentelles sur ces zones vulnérables.

Pollution par pesticides : Une démarche de réduction d'usage de produits phytosanitaires a permis une réducti

on de 80 % de l'usage de pesticides au cours des 10 dernières années.

Autres routes de Seine-et-Marne

Voirie communale

Le Département et l'association AQUI'Brie accompagnent les communes afin de réduire leur utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien d'espaces communaux..

La voirie est une zone à fort risque de pollution. **Depuis le 1er janvier 2017, il n'est plus possible d'y utiliser des produits phytosanitaires** sauf exceptions (Loi dite « Labbé » amendée par la loi relatif à la transition énergétique du 22 juillet 2015).

Voirie nationale



©LA FRANCILIENNE (RN 104)

Depuis la réorganisation de 2007, **326 km de voirie seine-et-marnaise** dont près de 100 km de bretelles d'accès restent sous la responsabilité de l'Etat et plus particulièrement de la Direction Interdépartementale des Routes (**Dirif**) qui s'est substituée à l'ancienne Direction départementale de l'équipement (DDE (Direction Départementale de l'Équipement)). Il s'agit de 62 km de voies rapides (N2, N3, N6, N104,...), 99 km de bretelles et 154 km de **voirie à enjeu national** (N19, N36, N330...).

Une rencontre entre la Dirif et l'association AQUI'Brie (Association pour la connaissance et la protection de la nappe du Champigny) a confirmé l'entretien au "zéro phyto" sur le périmètre de compétence de l'association (territoire de la nappe du Champigny).



Etat des lieux - Bassins routiers de gestion eaux pluviales 77 PDF - 9.25 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/2_etatlieux_bassinsroutiersdegestioneauxpluviales-en-seine-et-marne.pdf)



Communes respectant la loi Labbé en Seine-et-Marne 2021 PDF - 1.04 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/communes-respectant-la-loi-labbe-2021.pdf)

CONTENUS ASSOCIÉS

📄 Plan départemental de l'eau

📄 Les communes s'engagent vers le zéro phyto

SITES UTILES



(<https://www.aquibrie.fr/>)

A
Q
U
I
B
R
I
E



(<https://www.aquibrie.fr/>)



(<http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>)

D
I
R
E
C
T
I
O
N
I
N
T
E
R
D
É
P
A
R
T
E
M
E
N
T
A
L
E
D
E
S
R
O
U
T
E
S
(
R
N
)



(<http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>)



(<https://voyage.aprr.fr/>)

A
P
R
R



(<https://voyage.aprr.fr/>)



(<https://www.sanf.com/#1/>)

S
A
N
E
F
S
A
P
N



([https://www.sane
f.com/#/](https://www.sane
f.com/#/))